

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge**07 MAI 2026**

Greffe

N° d'entreprise : **0882 664 564**

Nom

(en entier) : **Biowanze**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Léon Charlier 11, 4520 Wanze****Objet de l'acte : Mandats**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 février 2026.

- Ratification de la démission en qualité d'administrateur de Mr. Guy Patemoster.

L'assemblée générale acte la démission en qualité d'administrateur de Monsieur Guy Patemoster, domicilié rue Georges Tondeur 46, 7040 Quévy-le-Grand, avec effet au 1er mars 2026.

L'assemblée générale, par un vote spécial, donne décharge à Monsieur Guy Patemoster de son mandat de gestion au cours de l'exercice social du 1er mars 2025 au 28 février 2026.

- Nomination en qualité d'administrateur de Messieurs André Tonneaux et Erwin Boonen.

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur Messieurs André Tonneaux, domicilié rue de Jacinthes 3, 5101 Erpent et Erwin Boonen, domicilié Bertemstraat 29, 3001 Heverlee à partir du 1er mars 2026 pour un terme de cinq ans venant à expiration à l'assemblée générale de 2031.

L'assemblée générale décide que les mandats de Messieurs André Tonneaux et Erwin Boonen ne seront pas rémunérés.

Messieurs André Tonneaux et Erwin Boonen peuvent, conformément à l'article 15 des statuts sociaux, en leur qualité d'administrateur, engager la société moyennant leur signature et la signature d'un deuxième administrateur.

Pour extrait conforme
André TONNEAUX
Administrateur

Laurent LAMBERT
Directeur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2026 - Annexes du Moniteur belge